

12 mai 2004 N°9

VOUS AVEZ BIEN DIT SOLIDARITE ?...lundi de Pencôte. Une bonne affaire pour les patrons ...une journée gratuite !

Les raisons invoquées pour supprimer un jour de congé relèvent de l'hypocrisie la plus complète et il faudrait faire preuve de la plus grande naïveté pour avaler la couleuvre de la solidarité.

Financièrement un jour de travail est constitué pour partie de la part salariale et des charges correspondantes. L'état récupérera les charges pour renflouer partiellement les caisses gouvernementales mises à mal par les aides accordées aux employeurs (à ce jour, les charges patronales pour un salarié au SMIC sont minimes).

Mais où donc finira la part salariale ? si ce n'est dans la poche des employeurs.

Est-ce ainsi que l'on conçoit la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées ? Pour quelles raisons les produits financiers et autres stocks options chers à certains seraient-ils exemptés de participer à l'effort commun ?

SUD s'élève fermement contre cette pratique, la totalité de nos congés ne suffirait pas à financer la remise en état de tout ce que cette gestion libérale laisse périlcliter. (L'hôpital, le délabrement de certaines écoles etc....)

Solidarité avec les personnes âgées : la suppression d'un jour de congé est une mesure à ranger sur la même étagère que la vignette automobile. Avec ce que les automobilistes ont versé depuis des décennies, la totalité des maisons de retraites devrait être climatisée depuis longtemps.

Solidarité avec les personnes handicapées : c'est sans doute pour initier le mouvement que le gouvernement actuel a depuis des années gelé les crédits de recherches. Il a fallu en période préélectorale une mobilisation importante de la profession pour débloquer une partie des budgets des années précédentes.

L'exemple doit venir de la France d'en haut avant de faire porter la totalité de l'effort aux seuls salariés.

- Monsieur Francis Mer (ex-ministre des finances) a-t'il bien perçu l'énorme chèque prévu dans son contrat « parachute » lorsqu'il a quitté le gouvernement ?
- Combien coûtera un 2^{ème} porte-avions sachant que le premier a perdu une hélice dans la rade lors de sa première sortie ?
- Les actionnaires qui ponctionnent les bénéfices ont-ils bien été invités à mettre la main à la poche ?
- Pourquoi ne pas prélever une partie de ce que rapporte les radars automatiques ?

Pour SUD , il n'est donc pas question de toucher à nos jours de congés, si négociation il y a, ce sera sur la réduction des 20 mn de pause!

2mn / jour, pour 224 jours travaillés par an, cela donne 448 mn soit 7,46 h)

Pour mémoire, les 20 mn de pause, le Compte Epargne Formation, les 10 jours de RTT sont les 3 éléments de la réduction du temps de travail.

OGM PAS DU TOUT !

CELA C'EST PASSE A COTE DE CHEZ NOUS

Pour avoir castré des plants de maïs génétiquement modifié à Guyancourt, 9 membres de la Confédération Paysanne sont mis en examen.

Les faits : Le 22 juillet 2003, plus d'une cinquantaine de personnes a participé à la neutralisation d'une parcelle de maïs génétiquement modifié implantée sur une parcelle d'essai du GEVES à **Guyancourt**.

Pourquoi cette action a été menée ? Cette expérimentation menée en plein champ avait pour objectif de tester, par l'introduction d'un gène étranger à la plante, l'auto synthèse par la plante d'un insecticide. Ce type d'expérimentation n'est en rien nouveau : les caractéristiques principales des OGM cultivés à travers le monde sont la production par la plante d'insecticide et la résistance aux herbicides. L'autre objectif de cette expérimentation visait à valider les caractères nécessaires à l'inscription au catalogue officiel des variétés et des espèces cultivées en France, dernière étape obligatoire avant toute commercialisation de semences. Cet essai n'a donc rien à voir avec la seule recherche expérimentale, mais constitue une étape dans la procédure de commercialisation de ce nouveau végétal et s'inscrit bien dans une volonté globale visant à breveter le vivant.

Neuf personnes poursuivies : pour cette action collective, neuf personnes, dont 8 membres du Comité National de la Confédération Paysanne, sont poursuivies.

En visant des responsables nationaux de la Confédération Paysanne, le pouvoir tente délibérément de briser ce syndicat agricole.

=====
**le syndicat SUD du groupe RENAULT apporte son soutien à la
Confédération Paysanne.  9deguyancourt@wanadoo.fr**

=====
Bulletin d'adhésion à envoyer à un militant(e) de SUD Guyancourt - Aubevoye

1 avenue du Golf 78288 Guyancourt

Courrier interne : SUD Renault TCR MOD 0 23

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

Prénom..... date de naissance.....

Adresse personnelle..... Ville Service.....

API  Email.....